

PRÉSENTATION AUX CANDIDATS DES ÉPREUVES PONCTUELLES D'EPS ADAPTÉES

CADRE GÉNÉRAL

Les candidats présentant une inaptitude partielle permanente ou un handicap physique attesté par l'autorité médicale scolaire, ne permettant pas une pratique physique assidue au sein de leur établissement, bénéficient d'un contrôle adapté dans le cadre de l'examen ponctuel.

L'épreuve porte sur une seule épreuve, choisie par le candidat au moment de l'inscription dans la liste d'épreuves adaptées de l'Académie.

Elle est notée sur 20 points entiers, la note définitive étant arrondie au point entier le plus proche.

Elle comprend une prestation physique tenant compte de la pertinence et de l'efficacité des réponses apportées par le candidat aux problèmes posés par l'activité physique adaptée.

Dans un souci d'équité, les barèmes tiennent compte du type de déficience et de sexe, pour les activités à performance métrique.

COMMENTAIRE : Les candidats peuvent être convoqués sur des lieux d'épreuve éloignés de leur centre d'examen (Chartres, Bourges, Châteauroux, Tours, Orléans) afin de regrouper les candidats ou leur offrir des conditions adaptées de pratique.

COMPLEMENTS SPÉCIFIQUES

SARBACANE

L'ÉPREUVE :

Le candidat devra effectuer :

- 5 volées de 3 flèches à 7m50 de la cible (20 cm de diamètre) avec un maximum de 1'30 entre chaque volée. Il aura annoncé au préalable son projet (somme des 5 volées) qui sera comparé au score réellement réalisé (somme des 5 volées)
- des tirs à 5 m de 6 cibles (8cm de diamètre) réparties sur une surface de 2 m de large à une hauteur située entre 1 m et 1m75. 2 flèches maximum pour atteindre chaque cible.

PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE :

Sarbacane d'une longueur d'environ 1m (entre 0,99 et 1,01m) et d'un diamètre de 10mm.

Sarbacane sans mire ni viseur. Flèches d'une longueur max de 110mm.

Une potence belge modifiée (écartement de 20mm) peut être utilisée par les concurrents de certaines catégories.

L'épreuve se déroulera dans un gymnase, la cible est située sur sa potence devant un mur.

Un accompagnateur présentera une par une les flèches au candidat. Le candidat placera seul sa flèche dans la sarbacane.

COMPETENCE ATTENDUE :

Se préparer et réaliser, plusieurs volées de flèches, avec le maximum de précision et le plus de régularité possible, afin de marquer le plus grand nombre de points. Maîtriser le placement corporel, le souffle et la visée pour atteindre la zone centrale de la cible.

CRITERES D'EVALUATION :

Lors de la prestation physique, l'évaluation portera sur

- la performance réalisée,
- la maîtrise d'exécution (qualité du souffle, régularité de l'impact, régularité du temps, stabilisation des appuis et concentration)
- la conformité au projet annoncé

CANDIDATS POTENTIELS : D1, D2, F1, F2, FE

ACTIVITÉ ARTISTIQUE D'EXPRESSION

L'ÉPREUVE :

Le candidat présente un solo de 1'30 à 2'30 créé à partir d'un thème (ex : l'eau, le feu, le vent, la peur...). Un seul passage par candidat.

Si le candidat a fait le choix d'un accompagnement sonore, il doit le fournir sur un support CD, une cassette (musique enregistrée en début de bande avec arrêt précis) ou clé USB, titré et nominatif en deux exemplaires (voir instructions sur la convocation).

L'utilisation d'objets (ex : foulard, chaise, chapeau, balle...), de costumes et de décors est autorisée.

Styles de danses acceptées : contemporain, hip hop, moderne, jazz, classique, ethnique.

Dans cette épreuve, l'accent est mis sur les qualités du candidat en tant que danseur interprète et en tant chorégraphe.

COMPETENCE ATTENDUE :

Proposer une chorégraphie individuelle qui présente de façon personnelle une démarche de Composition.

CRITERES D'EVALUATION :

Lors de la prestation physique, l'évaluation portera sur

- La composition
- Lisibilité du projet chorégraphique
- Respect des règles de composition (espace, temps, énergie)
- Eléments scénographiques (sons, costumes, décors)
- L'interprétation
- Engagement moteur
- Engagement émotionnel

CANDIDATS POTENTIELS : *Handicapés moteurs*

TENNIS DE TABLE

L'ÉPREUVE :

Le candidat est confronté à un plastron à qui il est demandé de simplement renvoyer les balles.

Le candidat est donc essentiellement évalué dans un rôle d'attaquant.

Le droit à l'appui manuel sur la table est autorisé pour les candidats ayant un équilibre limité.

Les critères de notation portent sur les intentions tactiques mises en œuvre, le répertoire technique utilisé, l'analyse de son jeu et du jeu adverse.

COMPÉTENCE ATTENDUE :

A partir d'intentions de jeu, utiliser le placement et la vitesse des balles pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur.

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

Lors de la prestation physique, l'évaluation portera sur

- Les intentions de jeu
- La variété des coups
- Latéralité du jeu
- Profondeur du jeu
- L'analyse de son jeu

CANDIDATS POTENTIELS : *Handicapés moteurs lourds (FE, F1, D1, D2) et DV1 et DV2*

NATATION

L'ÉPREUVE :

En 10 minutes, le candidat effectue dans l'eau un maximum de distance sans arrêt prolongé ou répétitif sur les bords de la piscine ou de la ligne d'eau.

Départ : dans l'eau, sauté ou plongé selon les types de handicaps.

Les changements de mode de déplacements ne sont ni limités ni pénalisés mais ne peuvent s'opérer qu'à l'issue de chaque 25 mètres.

Avant le début de l'épreuve, le candidat communique au jury son projet de distance.

COMPÉTENCE ATTENDUE :

Organiser sa motricité en milieu aquatique pour nager longtemps et vite permettant la mise en œuvre d'un projet personnel.

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

Lors de la prestation physique, l'évaluation portera sur

- La performance sous la forme d'une distance réalisée, ou par défaut, d'un temps de nage
- La régularité en comparant
- La distance parcourue du début de la 2ème minute jusqu'à la fin de la 5ème
- La distance parcourue du début de la 6ème minute jusqu'à la fin de la 9ème
- Le projet de distance en comparant
- La distance annoncée par le candidat avant le début de l'épreuve

- La distance réalisée effectivement

COMMENTAIRE : Les barèmes sont établis en fonction des types de handicaps et sont différents selon le sexe.

	IP G	IP F	G4 G	G4 F	G3 G	G3 F	G2 G	G2 F	G1 G	G1F/FE
12 pts	450 m	400 m	425 m	375 m	350 m	325 m	300 m	275 m	200 m	175 m
6 pts	300 m	250 m	275 m	225 m	250 m	200 m	200 m	150 m	125 m	100 m

CANDIDATS POTENTIELS : *Handicapés moteurs*

ÉPREUVE ADAPTÉE D'ORIENTATION

L'ÉPREUVE DE COURSE D'ORIENTATION DE PRECISION : « OBSERVER ANALYSER DECIDER »

Le candidat devra réaliser un parcours composé de 6 points d'observation.

Lors de ce parcours, il sera accompagné d'un « guide » qui jugera de sa capacité à construire et conduire son itinéraire de façon adaptée. Afin de rendre l'épreuve équitable entre différents types de handicap, le temps mis par le candidat pour réaliser le parcours n'est pas pris en compte, seul le temps de prise de décision sur chaque point d'observation pour déterminer « la bonne balise » est pris en compte dans l'évaluation (référéncé à un barème).

Pour réaliser ce parcours, le candidat disposera d'une carte à l'échelle 1/7500 sur laquelle le départ, les 6 points d'observation qui le compose et l'arrivée seront indiqués de couleur violette.

Avant le départ et pendant 5 minutes, le candidat construit son itinéraire en le surlignant sur sa carte. Pour cela il effectue des choix de lignes directrices à suivre, en adéquation avec ses ressources afin de relier les 6 postes d'observation qui composent le parcours. Parmi ces choix, il pourra disposer d'au moins un itinéraire composé exclusivement de chemins carrossables afin de permettre aux candidats à mobilité réduite (fauteuil roulant / électrique ou non) de pouvoir réaliser l'épreuve. Avant de réaliser le parcours, le candidat stipule pour chacun des 6 points d'observation, le niveau auquel il souhaite être confronté en matière de complexité d'observation et d'analyse (Niveau 1, niveau 2, niveau 3).

À chaque point d'observation, le candidat reçoit, du guide qui l'accompagne, une carte de précision (échelle 1/5000) en adéquation avec le niveau de complexité d'observation et d'analyse contractualisé par le candidat en début d'épreuve. Sur cette carte sont précisés le point d'observation (croix violette) ainsi que l'emplacement exact de la « bonne balise » symbolisée par le centre d'un cercle (de couleur violette). La position exacte de la bonne balise est par ailleurs complétée par sa définition IOF complète.

À l'aide de cette carte de précision et éventuellement d'une boussole le candidat indique sur son carton de contrôle son choix de la « bonne balise » dans la grappe des postes disposés sur le terrain devant lui. Il utilise pour cela une pince de CO mise à disposition sur le point d'observation.

Le guide chronomètre le temps mis par le candidat pour prendre cette décision (temps entre la distribution de la carte et le poinçonnage du carton par le candidat). Cette addition des temps de prise de décision sur chaque point d'observation détermine la note de « rapidité de prise de décision » référencée à un barème.

Le candidat choisit les modalités de définition des balises (IOF ou français). Le choix des définitions des balises en code IOF est valorisé dans l'évaluation.

COMPETENCE ATTENDUE :

Construire et conduire son itinéraire en utilisant des lignes adaptées à ses ressources pour réaliser la meilleure performance possible dans une épreuve d'orientation de précision.
Analyser son itinéraire et respecter les règles de sécurité.

COMMENTAIRE : *Des précisions sur l'épreuve sont disponibles sur le site EPS de l'académie :*

http://eps.ac-orleans-tours.fr/les_examens/epreuves_adaptees_de_lacademie_ot/

CANDIDATS POTENTIELS : *IP (problèmes locomoteurs graves), Obèses, D1, D2, D3, F1, F2, F3*